Image not found or type unknown

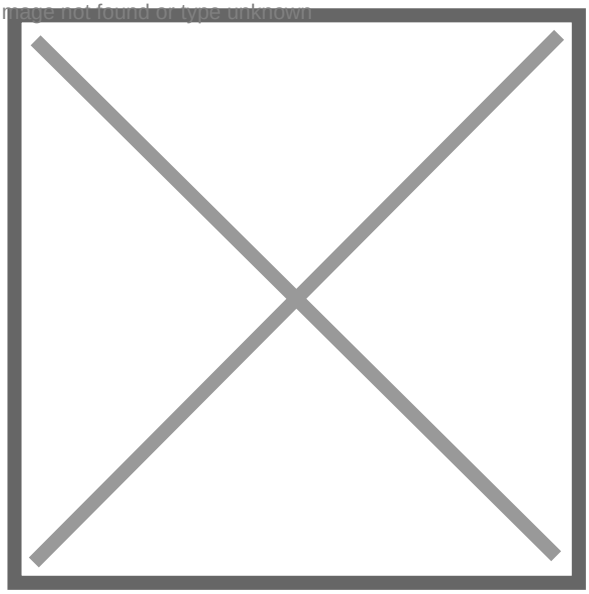

Allocation rentrée scolaire

Par **bouclette**, le **05/01/2009** à **15:52**

Bjour.
Je suis divorcée depuis 2 ans et nous faisons garde alternée avec 2 enfants.
Mon ex mari gagne plus que moi et comme indemnité compensatoire me laisse recevoir entièrement les allocations familiales soit un montant hebdomadaire de 120.32.
Seulement l'été dernier il m'a réclamée la moitié de l'allocation de rentrée scolaire en m'affirmant qu'il y avait droit et que ça ne rentre pas en compte sur les 120.32. S'il ne veut pas me montrer sa déclaration d'impots qui m'assurerait qu'il a en effet bien droit à la moitié de cette allocation est ce que je peux demander à la CAFAL de le régler directement qui elle, aura un regard sur sa déclaration d'impots ?
Vous remerciant pour votre réponse. Sincères salutations.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés